

## LE LYCÉE

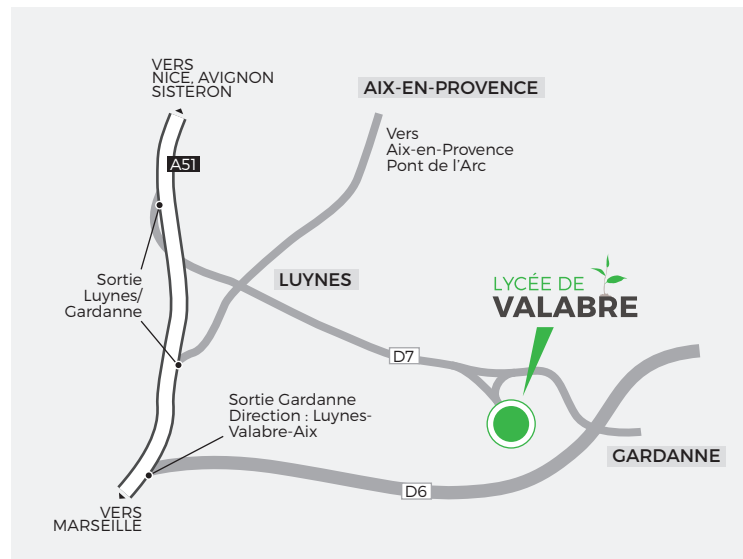
Dans un beau cadre naturel, le lycée est situé dans un domaine agricole et forestier à 1,5 km de la ville de Gardanne, entre Aix-en-Provence et Marseille.

Le lycée est un établissement à taille humaine, particulièrement dynamique sur les plans sportif et culturel. Il est orienté vers les problématiques d'agroécologie et d'environnement via l'apprentissage et la citoyenneté.



## LES PLUS DU LYCÉE

- Un internat et une demi-pension
- Des options Hippologie / Equitation et Sports de Pleine Nature (ASPN) / section européenne (espagnol, anglais) / engagement citoyen / préparation concours vétérinaire / pratiques professionnelles
- De nombreux clubs sportifs et culturels
- Partenariat avec l'Ecole Sport Entreprendre : accueil et scolarisation de jeunes sportifs de haut niveau
- Une association d'élèves dynamique
- Un centre de ressources (CDR) spécialisé dans l'agriculture et l'écologie
- Un amphithéâtre
- Un domaine agricole et forestier



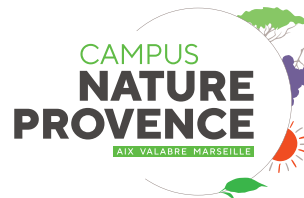
## LYCÉE DE VALABRE

Chemin du Moulin du fort - 13548 Gardanne Cedex  
Tél. : 04.42.65.43.20  
legta.aix-valabre@educagri.fr

[www.campusnatureprovence.com](http://www.campusnatureprovence.com)

 Likez, partagez, abonnez-vous à notre page !  
<https://www.facebook.com/lyceedevalabre>

 <https://www.instagram.com/campusnatureprovence/>



PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR  
ENSEIGNEMENT AGRICOLE PUBLIC

LYCÉE DE  
**VALABRE**

ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL  
& TECHNOLOGIQUE AGRICOLE

AIX-VALABRE



Option AET  
Agronomie Economie et Territoires



## OPTION AET

AGRONOMIE ECONOMIE ET TERRITOIRE



### OBJECTIFS

Cet enseignement optionnel s'adresse aux élèves des classes de **première et terminale** du **baccalauréat général**. Le suivi de cet enseignement optionnel par les élèves de baccalauréat général a pour ambition de les amener à être acteurs de la transition énergétique et agro-écologique, ainsi que de la lutte contre le changement climatique, par leur participation à un projet concret. Ils développent ainsi une expérience citoyenne et ancrent leur action de manière opérationnelle dans un territoire. L'AET peut participer à la construction du projet d'orientation, et contribue à développer, chez les élèves, des compétences nécessaires à leur poursuite d'études supérieures.

### COMPETENCES TRAVAILLÉES

- Exercer un esprit (jugement) critique : analyser (expliquer), relativiser (décaler et contextualiser son point de vue), débattre, confronter des points de vue, comprendre les enjeux des problématiques étudiées, se questionner et questionner les savoirs (doute initiateur de questionnement et d'exigence), identifier et vérifier la validité des sources utilisées, développer une vision systémique, opérer des changements d'échelles,
- Développer des compétences orales,
- Raisonner, argumenter : préciser sa pensée, organiser et mobiliser ses connaissances et son expérience de façon judicieuse, expliciter son raisonnement de manière à convaincre,
- Inscrire son action dans une démarche citoyenne : agir avec respect et discernement en citoyen responsable, étudier et prendre en compte la dimension éthique des activités, ....
- Explorer et expérimenter, innover dans un contexte territorial : associer créativité, sensibilité et démarche scientifique

- Conduire un projet de façon collaborative : organiser son temps de façon autonome, prendre des initiatives dans le groupe, acquérir une méthode (incluant l'évaluation) de conduite de projet, mettre en œuvre une action.

### CONDITIONS D'ADMISSION

Être admis au lycée en Première ou en terminale

### DISCIPLINES CONCERNÉES

Agronomie/zootechnie, Biologie-Écologie, Économie, Éducation Socioculturelle, Histoire- Géographie.

### PROGRAMME DE LA FORMATION

#### En première

La démarche s'appuie sur un état des lieux de la valorisation de bio ressources dans un territoire, sur le recensement des actions réalisées, en cours ou à venir, sur les rôles des différents acteurs (entreprises, collectivités, agriculteurs, consommateurs, etc...), sur l'analyse des situations observées (enjeux, freins, représentations, conflits éventuels, ...). L'étude de filières depuis l'origine des bio ressources jusqu'à leur valorisation (en passant par la gestion des déchets et leur recyclage) est privilégiée ainsi que la rencontre et le partenariat avec des professionnels et des acteurs du territoire. L'échelle d'étude va du local (par exemple l'exploitation agricole de l'établissement) vers le global. Diverses problématiques identifiées au niveau local peuvent être interrogées à des échelles plus larges. La conduite de débats et la confrontation avec les pairs constitue un pilier de la démarche, le traitement des questions éthiques adossées à la bio économie doit amener les élèves à s'interroger sur le statut et la valorisation des bio ressources dans une perspective de durabilité (multi performance).

#### En terminale

La conduite de cet enseignement relève de l'autonomie des équipes. Cependant la pédagogie de projet, qui constitue une valeur propédeutique pour la poursuite d'études supérieures, doit être privilégiée. Les élèves conduisent, en groupe, un projet pédagogique lié à la valorisation des bio ressources dans le territoire.

Les trois phases de la méthodologie de projet sont mises en œuvre : **conception, réalisation, évaluation**.

### EVALUATION

Les élèves élaborent un portfolio comportant en particulier un journal des apprentissages. Les enseignants veillent au recensement d'abord de ce qui a été fait, puis de ce qui a été appris, mais aussi de ce qui interroge, de ce qui étonne ; la démarche permettant ainsi d'acquérir une réflexion sur les compétences travaillées. Ce cheminement est construit en classe. Une place est laissée à la créativité en particulier concernant la nature de la réalisation.

Le degré d'acquisition des compétences se révèle dans le contexte spécifique des évaluations mises en place durant le parcours de formation de l'élève. Il est le fruit d'apprentissages progressifs.

L'évaluation permet à chaque élève et au collectif de se situer, étape par étape, dans les acquisitions. Les enseignants forment les élèves à l'auto-évaluation et aux évaluations entre pairs. L'évaluation permet la régulation et les ajustements nécessaires de la conduite de l'enseignement.

Pour atteindre ces objectifs, une diversité de situations d'évaluation est privilégiée, engageant alternativement ou conjointement des compétences écrites et/ou orales, individuelles et/ou collectives.

Les situations d'évaluation donnent lieu à l'élaboration de grilles dont les critères éclairant les compétences à acquérir sont co construits avec les élèves.



### POUR TOUTE DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS

Contactez-nous par téléphone ou par mail

Tél : **04 42 65 43 20** - [legta.aix-valabre@educagri.fr](mailto:legta.aix-valabre@educagri.fr)